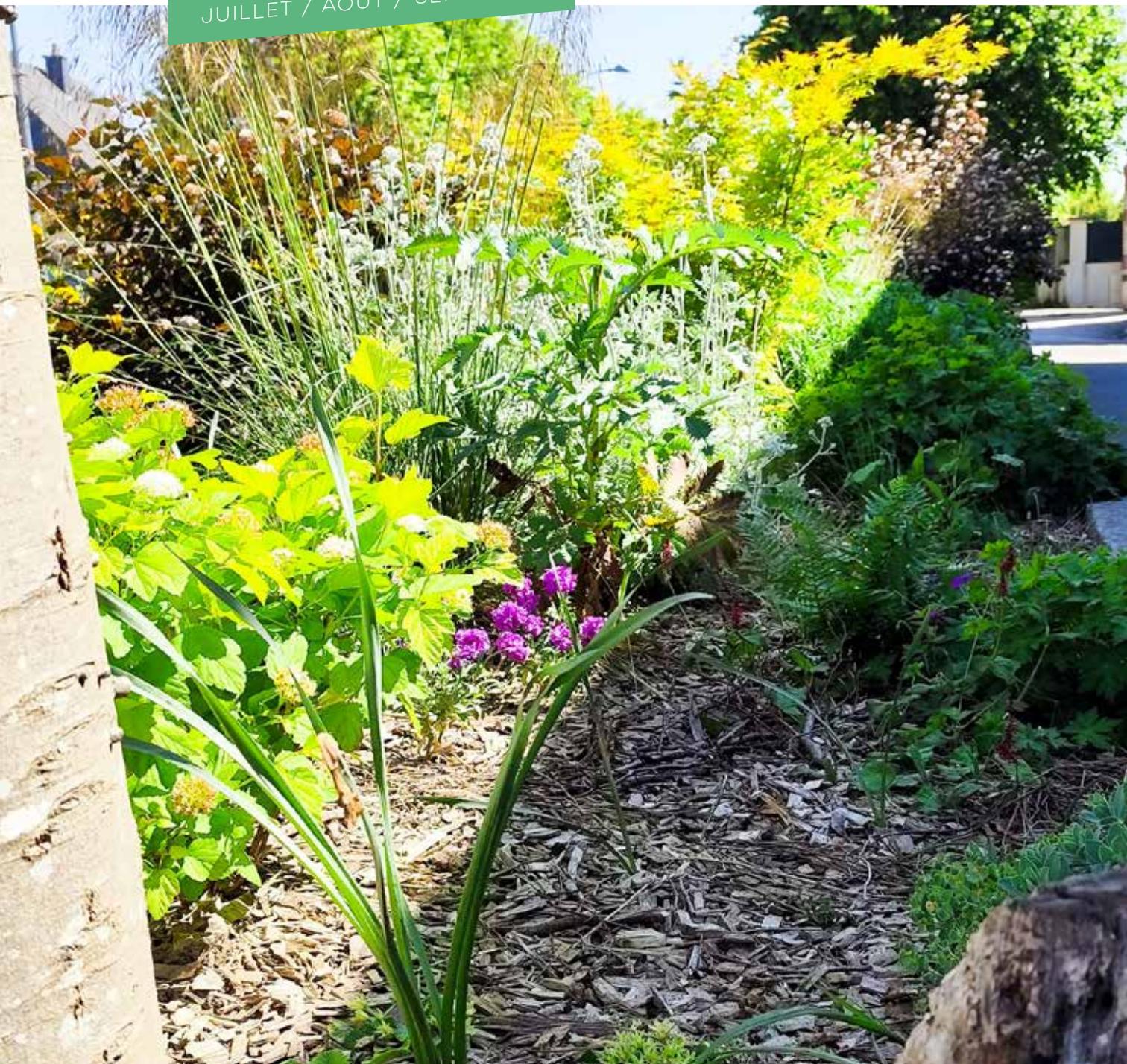


JUILLET / AOUT / SEPT. 2025



Actualités

De nouvelles bornes de rechargement pour voiture électrique

P.4

Sur le vif

Le service population

P.7

Vie du bourg

De nouveaux commerces et entreprises | P.8,9

Inauguration de la Chaufferie Bois | 28 mars

L'équipe municipale a inauguré le 2ème réseau de chaleur municipal. Celui-ci alimente depuis cet hiver 4 bâtiments communaux : La Mairie et ses logements, l'annexe de la Mairie, l'ancien Centre de secours et le centre de tri de la Poste. Une porte ouverte a permis aux habitants qui le souhaitent d'en découvrir davantage sur le fonctionnement des 2 chaudières, des ballons d'hydro accumulation et des silos.



© Plélan-le-Grand

Chants intergénérationnels | 18 avril

Les élèves de CM1-CM2 de l'école La Pierre Pourrée ont rendu visite aux résidents de la Villa Saint-Joseph. Ils ont interprété des chansons des années 50, apprises avec Fanette François de Triolet 24, accompagnées de percussions corporelles. La rencontre s'est conclue par un moment de chants partagés entre générations. *Un bel échange musical, apprécié de tous !*



© La Pierre Pourrée

Grands Prix nationaux | 29 et 30 mai

La fanfare Plélanaise participait aux Grands Prix Nationaux durant le weekend de la Pentecôte. Elle a obtenu en batterie fanfare un prix d'honneur - Mention très bien en division supérieure et fini première de son classement. Son ensemble de percussion concourait en première division et obtient également un prix d'excellence et fini deuxième de son classement. *Félicitation à l'ensemble des musiciens !*



© Fanfare plélanaise

Signature de la convention DEN.bzh | 22 avril

Plélan-le-Grand, Brocéliande Communauté et Saint-Thurial ont officialisé leur adhésion en signant la charte d'engagement DEN.bzh. Cette démarche valorise l'attractivité de la fonction publique territoriale et le bien-être des agents. La signature s'est tenue dans les locaux de la communauté de communes, en présence des élus des collectivités signataires.

Un engagement fort pour un service public humain et de qualité !



© Plélan-le-Grand

Concert de la Classe Orchestre | 16 mai

Les 22 élèves de la Classe Orchestre du collège L'Hermine ont offert une prestation remarquable sur la scène de l'Antichambre à Mordelles, dans le cadre du projet « Un artiste, un orchestre ». Sous la direction de leur professeur de musique Philippe Le Gallou, les collégiens ont interprété un répertoire jazz avec énergie et talent. Ce concert a également été l'occasion pour eux de partager la scène avec les musiciens professionnels du groupe Brothers in Art, en assurant leur première partie. Une expérience musicale et humaine forte, qui restera sans doute gravée dans la mémoire de ces jeunes artistes en herbe !



© Collège l'Hermine

ÉDITO

Murielle Douté-Bouton
Maire de Plélan-le-Grand



Madame, Monsieur

En mars 2026, j'aurai eu l'honneur d'avoir été maire de Plélan-le-Grand pendant 10 ans, après avoir effectué un mandat d'adjointe au maire pendant 6 ans.

Après 3 mandats d'élue municipale, j'estime que le temps est venu de passer la main : je ne me représenterai donc pas pour briguer un 3^{ème} mandat de maire.

Nous pouvons être collectivement fiers – élu.e.s, agents municipaux, acteurs associatifs - du travail accompli au service des plélanaises et des plélanais, mais aussi des habitants de Brocéliande communauté :

la **Canopée**, équipement majeur au service des enfants, des familles, des associations qui travaillent pour le territoire est un véritable atout pour la commune.

L'**appui aux associations, le soutien à la culture, l'autonomie énergétique de la commune, le développement et le rayonnement du marché, la création du Grand déballage, la boucle d'interprétation du patrimoine Plélan Autrefois, l'éclairage des terrains sportifs, la liaison cyclable entre Le Thélin et le centre-ville, le fleurissement et la signalétique du centre-ville** pour ne citer que quelques exemples : autant de réalisations dont nous sommes fiers et qui contribuent à l'attractivité du centre-ville, au bien vivre à Plélan, mais aussi à son rayonnement sur le territoire.

Etre élu.e municipal.e, c'est concilier sa vie professionnelle, sa vie familiale et son engagement politique, au sens noble du terme : un engagement de tous les instants, invisible pour la plupart, deviné pour celles et ceux qui s'intéressent de plus près à la vie locale. Un engagement qui se heurte aussi aux crises et aux décisions nationales qui nous ont régulièrement percutés depuis plusieurs années, ont réduit nos marges de manœuvre et notre autonomie financière.

Un engagement fait de défis, de détermination, d'énergie, de joies partagées, mais aussi de frustrations, de déceptions, de renoncements, très souvent liés aux contraintes économiques.

Un engagement qui se heurte aussi malheureusement de plus en plus à l'agressivité, aux incivilités et au manque de respect vis-à-vis des élu.e.s, mais aussi des agents qui assurent les services de proximité au quotidien.

Fort heureusement, la démocratie que nous chérissons, s'appuie sur une multitude d'élus locaux bénévoles, d'associations, d'habitants, d'acteurs professionnels qui s'engagent à l'échelle communale, communautaire ou au-delà, en organisant des événements, en construisant des projets collectivement, en écoutant et respectant les autres.

La petite équipe d'élus sortants qui a décidé de se mobiliser en vue des élections municipales de mars prochain, vous fera

prochainement savoir quelle trajectoire elle vous proposera : j'invite celles et ceux qui ont envie de s'engager au service de notre belle commune et de notre territoire, à mettre l'été à profit pour réfléchir à leur possible engagement, sans autocensure, et à se dire « pourquoi pas moi ? »

En ce qui me concerne, je me prépare à assurer une transmission républicaine à toute équipe qui portera des valeurs de vivre ensemble, de solidarité et de préservation de notre territoire.

D'ici là, je vous assure, Madame, Monsieur, que mon engagement de maire reste plein et entier jusqu'aux échéances électorales à venir.

Je vous souhaite un bel été.

Les 40 ans du Marché dominical

Ce dimanche 25 mai, le marché de Plélan-le-Grand a célébré ses 40 ans dans une ambiance conviviale et festive. À cette occasion, commerçants du marché, producteurs locaux et habitants se sont rassemblés autour de nombreuses animations : une exposition photographique retraçant l'histoire du marché, des intermèdes musicaux, un stand de sensibilisation à la réduction des déchets, ainsi qu'un atelier couture. Ces

activités ont rencontré un vif succès auprès des visiteurs, ravivant souvenirs et échanges autour de ce rendez-vous emblématique de la vie locale, tout en permettant de dévoiler la nouvelle identité du marché plélanais. **Pour découvrir quelques photos de l'événement, ainsi que la nouvelle identité visuelle du Marché, scannez le Qr Code.**



GESTION DES ESPACES PUBLICS :

PLÉLAN-LE-GRAND ADHÈRE À LA CHARTE + NATURE ET OBTIENT LE LABEL ++

La commune de Plélan-le-Grand a franchi une nouvelle étape dans sa politique environnementale en adhérant officiellement à la Charte + Nature. Cette décision, portée par l'équipe municipale, a été adoptée lors du conseil municipal du 28 novembre 2024.



Steven Perrichot, Adjoint à la voirie, Réseaux et Espaces verts, entouré de Philippe Nocquet, Responsable des espaces verts, et son équipe (Louna, Yannick, Gregory et Rémi)

Qu'Est ce que la charte + Nature ?

Il s'agit d'une charte régionale, mise à jour en 2023, soutenue par la Région Bretagne et gérée par le FREDON et le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust (SMGBO). Elle est **proposée aux collectivités et aux entreprises souhaitant s'engager dans une gestion écologique et durable de l'ensemble de leurs espaces extérieurs.**

Au-delà du « Zéro phyto » (suppression des produits phytosanitaires), elle intègre des enjeux liés à la préservation de l'environnement, à la réduction des déchets, à la gestion de l'eau, à la biodiversité et à la sensibilisation des habitants.

Concrètement, la charte propose un engagement progressif sur trois niveaux, allant du simple respect de la réglementation jusqu'à l'abandon total des produits phytosanitaires et biocides sur l'ensemble des espaces publics (voirie, cimetière, terrains de sport, etc.).

Un audit permet d'évaluer les actions mises en place par la commune et peut conduire à l'obtention d'une labellisation « Charte + Nature », une reconnaissance régionale valorisant l'engagement concret des collectivités en faveur de la préservation de l'environnement.





Et pour la commune de Plélan-le-Grand ?

Un audit environnemental a été réalisé le 11 octobre 2024 par le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust, en lien avec le service Espaces verts de la commune. Il a mis en lumière les bonnes pratiques déjà en place, telles que :

- la **suppression** totale des **produits phytosanitaires depuis 2020** ;
- le développement de la **tonte mulching**, de la **fauche tardive** et de l'**éco-pâturage** ;
- le **compostage** et le **paillage** des déchets végétaux ;
- la **réduction des jardinières** et un **arrosage économe** grâce à des cuves de **récupération d'eau** et un système de **goutte-à-goutte** ;

- la **préservation des zones humides** et le choix de végétaux adaptés au climat local ;
- l'**extinction de l'éclairage public** au cœur de la nuit et en période estivale pour protéger la biodiversité nocturne ;
- la mise en valeur de la **végétation spontanée**.

A l'issue de l'audit, la commune s'est vue décerner le niveau **++** de la charte : une belle reconnaissance de l'engagement de l'équipe espaces verts des services techniques municipaux.

En tant que particulier, vous pouvez également agir !

Souvent considérés comme des déchets à exporter, les résidus de tontes, les feuilles mortes et les branches peuvent être valorisés au sein même de nos jardins, et participer à une gestion plus durable de nos espaces de vie.

Une gestion adaptée des déchets verts engendre des économies tant monétaires que de temps passé à l'entretien du jardin... Elle permet également un gain en biodiversité favorable à la santé des végétaux implantés (moins de maladies, de ravageurs...).



Pour consulter ou télécharger le guide pratique « Mon jardin malin », scannez le QR Code !



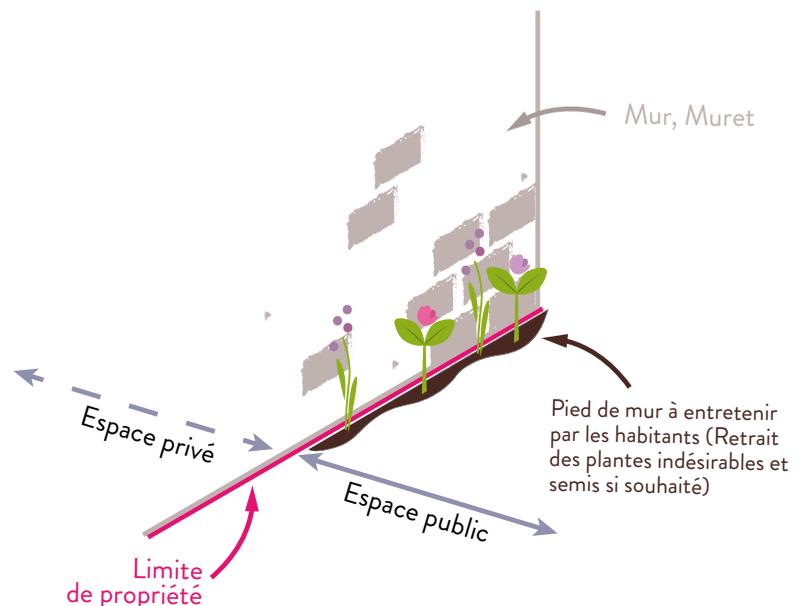
Fleurissement et entretien des pieds de murs : à vous de jouer !

Pour aller plus loin et encourager le fleurissement de la commune, le semis de fleurs en pieds de mur est encouragé : un nouvel arrêté municipal encadre cette opportunité.

Cette disposition implique que les riverains prennent en charge l'entretien des pieds de mur, c'est-à-dire la gestion des plantes indésirables, comme beaucoup d'entre nous le font déjà.

L'arrêté donne aussi la possibilité de créer des fosses en pied de mur, pour des plantations plus pérennes : ce type de projet nécessite impérativement l'accord du service espace vert ainsi qu'une autorisation d'urbanisme.

Ces nouvelles dispositions entrent en vigueur le 1er juillet 2025.



Pour consulter l'arrêté cité, rendez-vous sur le site internet de la commune :
Rubrique Pratique > Les arrêtés
> Les arrêtés permanents



DE NOUVELLES BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Pour accompagner la mobilité électrique, la commune de Plélan-le-Grand accueillera prochainement trois nouvelles stations de recharge pour véhicules électriques.

Ces installations s'inscrivent dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt piloté par le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE35), en partenariat avec des opérateurs privés spécialisés. Elles seront situées : **Rue de Montfort, sur le parking du cimetière** : il s'agira d'une borne BEA/OuestCharge, déployée par le SDE35 avec 2 places.

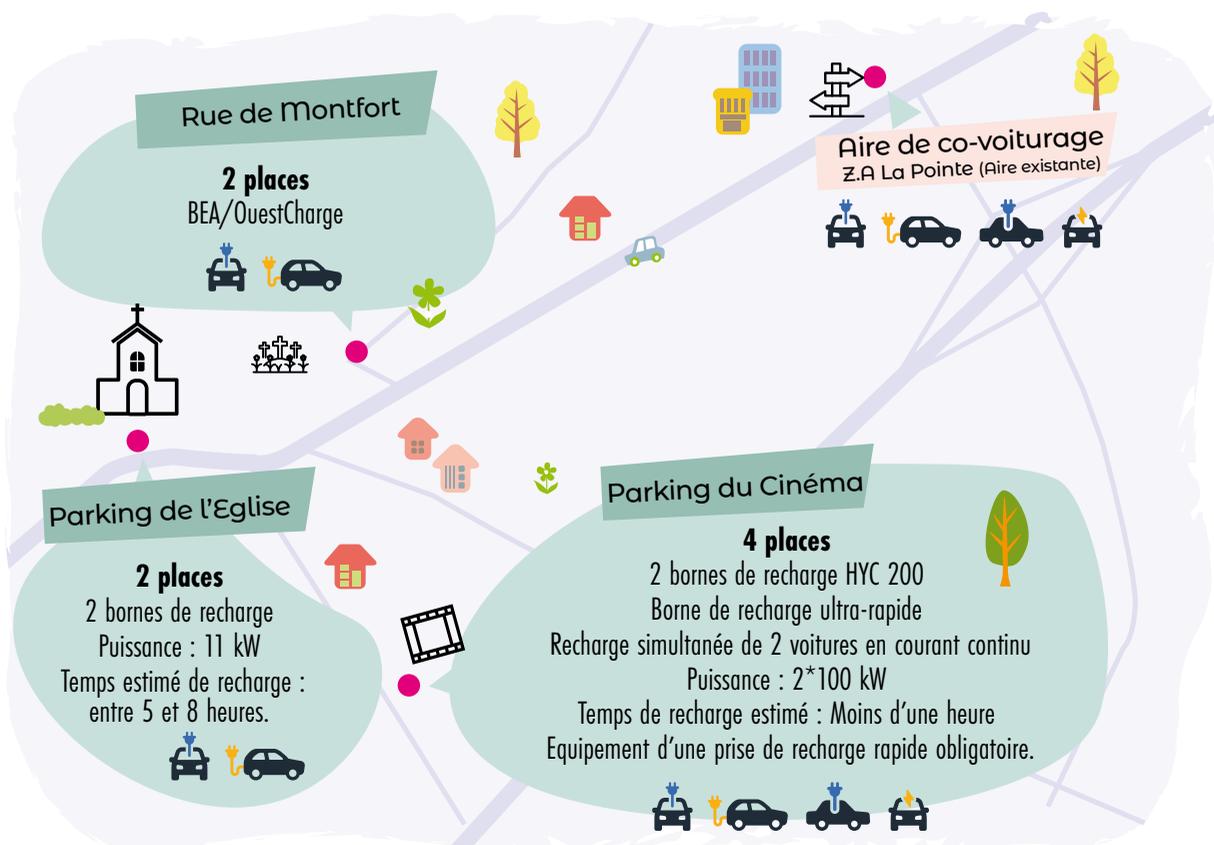
Place de l'Église et Rue de l'Hermine : il s'agira de bornes portées

par les opérateurs Driveco et Qwello. Ces 2 installations s'inscrivent dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt piloté par le SDE35, en partenariat avec des opérateurs privés spécialisés.

Ces deux emplacements ont été choisis pour leur accessibilité, leur visibilité, et leur proximité avec les commerces et services du centre-bourg. Leur configuration permet une installation rapide sans travaux lourds,

et un accès libre à toute heure, quel que soit le gabarit du véhicule.

La commune met à disposition le foncier pour permettre l'implantation des 2 bornes installées par les opérateurs privés. En contrepartie, elle percevra une redevance composée d'une part fixe pour l'occupation du domaine public et d'une part variable indexée sur le chiffre d'affaires généré par les stations.



LA REPRISSE DU CHANTIER C'EST POUR BIENTÔT !

Suspendu depuis plus d'un an suite à la liquidation de l'entreprise de gros œuvre, le chantier de construction de 10 logements sur le site de l'ancien centre social va enfin reprendre. Après une nouvelle consultation et des contrôles techniques sur les travaux déjà réalisés, Néotoa a annoncé la reprise pour fin juin. Une bonne nouvelle car les besoins en logement sont toujours importants à Plélan.

néotoa
EMBELLIT LA VILLE ET LA VIE



LE SERVICE POPULATION UN PILIER AU CŒUR DE LA VIE COMMUNALE



Maryline LEBORGNE (Responsable), Katell HERVÉ-GOUAZOU, Corinne SERGENT et Gaëtane TRIQUET forment une équipe soudée, polyvalente et à l'écoute.

Au cœur de la mairie, le Service Population est bien plus qu'un simple guichet d'accueil. Il accompagne les administrés à chaque étape de leur vie, avec une grande diversité de missions essentielles.

- **État civil** : Le service enregistre les événements majeurs de la vie : naissances, reconnaissances, mariages, décès. Il délivre également les actes correspondants et accompagne les démarches liées à ces moments importants.
- **Titres d'identité** : Pour obtenir une carte d'identité ou un passeport, la prise de rendez-vous se fait en ligne via le site de la commune. Une pré-demande doit être réalisée au préalable sur le site France Titres. Une fois le titre d'identité prêt, un SMS vous informe de sa disponibilité. Le retrait se fait sans rendez-vous les lundis, mercredis et vendredis.
- **Accueil et orientation** : Véritable point d'entrée de la mairie, le service oriente les usagers vers les bons interlocuteurs, que ce soit en interne ou vers des partenaires extérieurs.

- **Urbanisme** : Il instruit les demandes d'autorisation d'urbanisme et en lien avec le service commun de Brocéliande communauté (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme) et assure le suivi du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), accompagnant les habitants dans leurs projets de construction ou de rénovation.
 - **Élections** : Le service gère les inscriptions sur les listes électorales, les changements d'adresse, et organise les scrutins en lien avec les autorités compétentes.
 - **Cimetière** : Il assure l'attribution des concessions funéraires et la tenue rigoureuse des registres.
- Au-delà de ces missions, l'équipe intervient sur des projets ponctuels, comme récemment avec la mise à jour des adresses pour le déploiement de la fibre optique, car même lorsque la mairie est fermée au public, les agents assurent des missions non visibles mais essentielles pour garantir la continuité du service.

**Vous avez récemment changé de nom ou de prénom ?
Pensez à renouveler vos papiers d'identité !**

Vous avez eu recours à l'une de ces procédures ?

- Procédure simplifiée de changement de nom par simple déclaration auprès de l'officier d'état civil,
- Procédure de changement de nom pour motif légitime par décret,
- ou procédure de changement de prénom par demande auprès de l'officier d'état civil.

Vos anciens titres d'identité (carte d'identité, passeport) resteront valides trois mois après la mise à jour de votre acte de naissance. Ensuite, vous ne pourrez plus les utiliser.

Vous devez demander le renouvellement de votre carte nationale d'identité et/ou de votre passeport.

Dès que votre acte de naissance aura été mis à jour, vous devez :

- Prendre rendez-vous en mairie pour le renouvellement de vos titres d'identité.
- Préparez votre demande en rassemblant les pièces justificatives, notamment votre acte de naissance modifié. *Le renouvellement de vos titres est gratuit si vous fournissez la carte nationale d'identité et/ou le passeport dont vous demandez le renouvellement.*
- Penser également à mettre à jour vos autres documents administratifs (permis de conduire, carte Vitale, etc.) et à informer les administrations concernées.

MAIRIE



L'accueil de la mairie sera fermé les samedis matins au mois d'août

RECENSEMENT

Tout jeune français doit se faire recenser dès le jour de ses 16 ans et dans les 3 mois qui suivent. Cette étape est obligatoire pour effectuer la JDC, mais aussi pour diverses démarches (Inscription au permis, examens, etc.).

Le recensement peut se faire en ligne (service.public.fr) ou en mairie, muni du livret de famille et d'une pièce d'identité.

ELECTIONS

Vous avez changé d'adresse, mais pas de commune ? Pensez à fournir un justificatif de domicile en Mairie pour pouvoir la modifier sur la liste électorale.

PISCINE

Ouverte en juillet et août



Horaires :

Mardi : 12h-18h30
Jeudi : 14h30-18h30
Mercredi et vendredi :
10h30-12h / 14h30-18h30
Samedi et dimanche :
10h-12h / 14h30-18h30

Pour une demande de cours, contactez le maître-nageur au 06.83.52.90.59



2024 : UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉ, L'ACHÈVEMENT D'UN CYCLE D'INVESTISSEMENTS SOUTENUS

Le conseil municipal a voté le compte administratif 2024 le 6 mars 2025 : voici les principaux éléments à retenir.

En fonctionnement, l'année 2024 s'est caractérisée par une réalisation du budget très proche de la prévision, en dépenses comme en recettes. Les dépenses de personnel sont légèrement en dessous de la précision (- 93 000 € sur 2 M€). Les dépenses énergétiques restent un poste important avec 279 000 €. Des recettes et dépenses exceptionnelles ponctuelles gonflent le budget final à hauteur de 250 000 € (subventions, cessions de terrain...).

En investissement, 2024 a été une année d'achèvement de plusieurs chantiers importants : la tranche 2 de la Canopée et le réseau de chaleur pour près de 850 000 € au total. L'éclairage public pour 112 000 €, principalement pour les terrains sportifs, et la rue des Glyorels pour 88 000 €. L'investissement dans le patrimoine existant reste élevé avec 107 000 € pour les bâtiments, la voirie rurale pour 59 000 €, les achats de matériels informatique, d'entretien des espaces verts ou d'entretien des locaux pour 92 000 €.

Les dépenses sont néanmoins inférieures aux prévisions, principalement en raison de soldes de travaux qui seront réglés sur l'exercice 2025. Le capital des emprunts remboursé en 2024 est de 370 000 €.



Ratio de rigidité des dépenses de personnel pour l'année 2023¹

Dépenses de personnel / dépenses
réelles de fonctionnement

En somme, plus les dépenses de
personnel sont importantes, plus la
marge de manœuvre de la collectivité
diminue.

Commune de Plélan : 53,39 %
Moyenne régionale de la strate
3500 à 4999 hab : 53,86 %

BILAN 2024



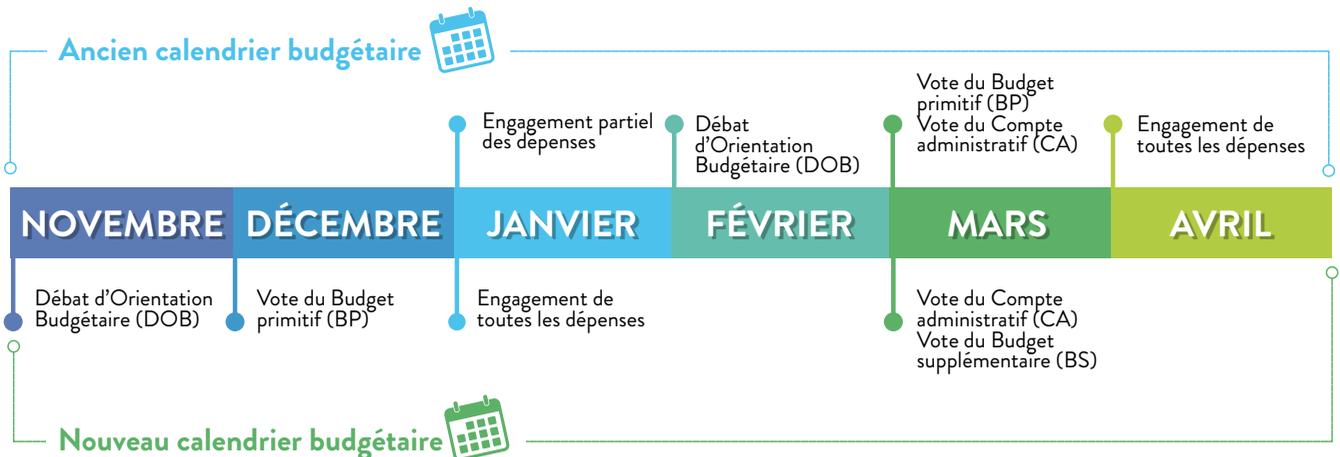
INDICATEURS CLÉS 2024



* Le calcul réglementaire de l'épargne brute intègre notamment des recettes non récurrentes qui sont à soustraire du montant présenté, soit une épargne brute recalculée d'environ de 530 000 €.

2025 : VOTE DU PREMIER BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DE LA COMMUNE

Comme l'indiquait l'édition #77 du Plélan Mag, pour la première fois, la commune a voté ses budgets primitifs 2025 en année N-1, en décembre 2024, marquant une avancée significative dans la planification financière.



Le conseil municipal a voté le 3 avril dernier les budgets supplémentaire 2025 : ils équivalent à une grande décision modificative budgétaire.

Ils permettent d'intégrer les éléments non connus lors du vote des budgets primitifs en décembre, en particulier,

les résultats de l'année précédente, des restes à réaliser, et des impacts de la Loi de Finances 2025.

Pour 2025, le BS du budget principal inclut une augmentation de 1,5% du taux des taxes foncières pour 2025, voté le 3 avril dernier. Cette hausse

permet notamment de compenser partiellement la hausse des cotisations sociales décidée par le gouvernement et de maintenir un équilibre budgétaire.

Autres modifications :



Subvention à l'association l'Interval

+ 12 000€



Intérêt d'emprunt

+ 8 000€



Arbitrages budgétaires

- 91 000€

Tous les documents budgétaires sont disponibles en ligne :



Impact de la loi de Finances 2025

La mesure la plus lourde pour la commune est l'augmentation du taux de cotisation CNRACL* : +25 800€/an pendant 4 ans soit au total 258 k€. A terme cela représentera une cotisation de plus de 100k€ par an par rapport à la situation actuelle.

La prospective financière montre une gestion prudente et stratégique des ressources de la commune. Les ajustements proposés visent à optimiser les dépenses tout en assurant des recettes fiscales. Cette approche permet de maintenir une épargne prévisionnelle stable, assurant ainsi la pérennité financière de la commune.

Clôture du Budget annexe assainissement

Cette année, ce budget supplémentaire a intégré les résultats cumulés du budget assainissement, clôturé au 31 décembre 2024, et prévu le transfert de ces excédents à Brocéliande Communauté en plusieurs annuités. Montant des excédents cumulés : 674 000 €

Lotissement des Ormes :

Le conseil municipal a également approuvé le budget supplémentaire 2025 de ce budget annexe qui intègre les résultats de 2024 : il prévoit une enveloppe pour les intérêts d'un prêt relais dans l'attente de la cession des lots. Ce prêt relais a été signé en avril 2025, contracté auprès de l'AFL** pour un montant de 400 000 €, un taux de 2.95% pour une durée de 3 ans.

*CNRACL : Caisse Nationale des Retraites des Agents des Collectivités Locales

**AFL : Agence France Locale, banque publique de développement française, détenue à 100% par des collectivités locales, Qui finance à 100% l'investissement public local, fonctionne en circuits-courts dans une logique 100% coopérative. La commune est actionnaire depuis 2024.



VIE DU BOURG

© Mas'Ami



MAS'AMI : DES SERVICES AU POIL POUR VOS ANIMAUX

Depuis le 1er mars 2025, Laetitia Morel a lancé MAS'Ami (Mobilité, Animal et Service), une activité dédiée au transport et au bien-être des animaux domestiques et de leurs propriétaires autour de Plélan-le-Grand. Ancienne assistante vétérinaire, titulaire de l'ACACED (Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques), elle propose un service de transport animalier (vétérinaire, toiletteur, urgences), des visites à domicile et des promenades personnalisées, en formule ponctuelle ou abonnement.

Les services de petsitting sont centrés sur Plélan et ses environs, tandis que les transports peuvent s'effectuer sur toutes distances (dans la limite de 8h de trajet). MAS'Ami se distingue aussi par un accompagnement bienveillant pour aider les propriétaires à traverser les moments difficiles, notamment le deuil de leur compagnon.



07 44 42 07 37

masami.transport.animal@gmail.com

Site internet : masami-transport-animal.bzh

Facebook : mas'ami

PLÉLAN AUTOMOBILES

Depuis mars, Maxime Blouin a repris l'ancien garage Renault de Plélan-le-Grand. Un retour aux sources pour ce professionnel qui y avait débuté sa carrière comme vendeur automobile.

Rebaptisé Plélan Automobiles, le garage, désormais multimarque et affilié au réseau AD, emploie 17 salariés. Il propose des services variés : mécanique, carrosserie, transport de véhicules, location courte durée et dépannage. Cette dernière activité, historique, est renforcée par une association avec François Riaux, dirigeant d'Assistance Auto 24, fort de 60 ans d'expérience.

Maxime Blouin souhaite maintenir un lien de proximité avec les clients, en plaçant la satisfaction au cœur de ses priorités. Il ambitionne également de développer la vente de véhicules neufs et d'occasion d'ici la fin de l'année.



Z.A. de la Pointe | 02 99 06 81 19

Dépannage 24/24 - 7 jrs/7 jrs : 02 99 06 86 32

CHEZ ALEX

Depuis début mars, Alexandra Hardy, ancienne ambulancière, a repris l'ancien Galop romain pour y ouvrir son propre commerce : Chez Alex'. Après une première vie professionnelle à Paris et des études dans la restauration, elle a choisi de revenir en Bretagne pour se rapprocher de ses proches et lancer cette nouvelle aventure.

Le lieu propose un service de bar, une petite restauration type snack (paninis, croque-monsieur, frites maison, bruschettas), ainsi que des jeux de loterie (FDJ, Amigo). Alexandra souhaite aussi animer les soirées avec des événements réguliers. À suivre sur ses pages Facebook et Instagram !



Mardi au jeudi : 7h à 20h

Vendredi : 7h à 0h30 / Samedi : 9h à

0h30 / Dimanche : 9h à 14h





DI BOSCO

Depuis le 15 avril, Di Bosco a ouvert ses portes dans le centre-ville de Plélan-le-Grand. Cette nouvelle pizzeria propose un large choix de pizzas, salades, un service de bar et des apéritifs à partager (tartinades, planches, saucisson...).

Déjà à la tête de la crêperie La Fée Gourmande à Paimpont, Lise Labbé a souhaité créer un lieu convivial au cœur de la commune, confié à la direction de Maëlys Chapoux. Leurs ambitions : proposer un espace agréable pour déjeuner, dîner, travailler l'après-midi ou simplement prendre un verre en terrasse.

L'équipe, composée de deux cuisiniers et trois personnes en salle, vous accueille du vendredi au mardi, de 10h à 22h.



57 avenue de la Libération | 02 99 61 82 99



AMOUR DE FLEUR : UNE NOUVELLE BOUTIQUE POUR UNE PASSION INTACTE

Fleuriste depuis 27 ans, dont 25 à Plélan-le-Grand, Valérie Chauvin est une figure bien connue des habitants. Il y a 11 ans, elle créait sa propre affaire, Amour de Fleur, dans un local de 25 m² avenue de la Libération, où elle composait et accueillait sa clientèle avec passion malgré l'exiguïté.

Aujourd'hui, une nouvelle page s'ouvre : Valérie a racheté l'ancien local du cordonnier-chausseur, fermé depuis la fin des années 1980. Transformé en boutique de 75 m², ce nouvel espace offre un cadre de travail plus confortable et un espace d'exposition élargi. En plus des compositions florales, elle propose désormais objets de décoration et idées cadeaux.

Elle remercie chaleureusement sa fidèle clientèle :

« Sans vous, rien n'aurait été possible. »



02 99 61 33 86

51 avenue de la Libération

Lundi au samedi : 9h – 12h30 / 14h – 19h

Dimanche : 9h – 13h

DE NOUVEAUX LOCAUX POUR CHLOROPHYL' ÉDITIONS

Depuis 2009, Chlorophyl' Éditions fait rayonner la littérature jeunesse depuis le village du Gué, à Plélan-le-Grand. Dirigée par Luc et Laurence Honoré, la maison s'est forgé une solide réputation grâce à une ligne éditoriale joyeuse, colorée et tournée vers la nature et les animaux.

L'aventure a débuté dans un chalet en bois, puis dans une aile de leur maison. En mars dernier, les 12 salariés ont emménagé dans un nouveau bâtiment passif, rue de la Licorne. Conçu avec une écologue, l'aménagement paysager respecte la faune et la flore locales, renforçant l'engagement écologique de l'entreprise.

Connue sous la marque « 1,2,3 soleil », Chlorophyl' est aujourd'hui la plus grande maison d'édition jeunesse en Bretagne et la 30e en France, avec plus de 500 titres au catalogue et 130 nouveautés par an, pour les enfants de la naissance à 12 ans.



09 77 52 88 48 | Rue de la Licorne

LE BRICOBUS UN APPUI POUR VOS TRAVAUX

Avec le soutien de Brocéliande Communauté, les Compagnons Bâisseurs de Bretagne mènent des chantiers solidaires auprès de propriétaires occupants aux revenus modestes ou très modestes (critères tableau de ressources ANAH 2025), afin de leur permettre de vivre dans un logement décent et adapté à leurs besoins.

L'équipe du BRICOBUS vous accompagne à chaque étape de votre chantier. Les interventions concernent : des travaux de sécurisation électrique, menuiserie intérieure, petite plomberie, ventilation, mise en place de barre d'appui, de siège de douche etc... Autant de petits travaux pour éviter de glisser vers le mal logement.

Faire, Faire avec, Faire ensemble ! C'est la devise des compagnes. Au-delà de l'aide technique, les Compagnons Bâisseurs permettent des rencontres riches entre les habitants, les animateurs techniques, les volontaires et les bénévoles de l'association.

Les personnes ayant besoin d'aide pour leurs travaux ou l'envie d'aider peuvent contacter l'association :

Compagnons Bâisseurs Bretagne
22 rue de la Donelière 35000 RENNES

07.82.69.36.85 - 02.99.02.60.60
bricobus35@compagnonsbatisseurs.eu

A retrouver également sur youtube



UNE ANTENNE PRÈS DE CHEZ VOUS !

La protection civile est une association de loi 1901, reconnue d'utilité publique. Agréée de sécurité civile elle a pour objet de mettre en œuvre tous les moyens dont elle dispose en vue d'assurer la protection des populations civiles en temps de paix (lors d'évènements de grandes envergures).

A l'échelle nationale, ce sont 32000 bénévoles et 500 implantations locales qui composent le visage de la Protection Civile. Présente depuis 1966 en Ille-et-Vilaine, la Protection Civile intervient sur trois grandes missions :

- **Aider** : La Protection Civile vient en aide aux plus démunis notamment dans le cadre d'assistance aux populations et soutien aux sinistrés.
- **Secourir** : la Protection Civile mobilise ses équipes et ses équipements pour la mise en place de postes de secours adaptés à la fréquentation lors de manifestations et d'évènements de grandes envergures
- **et Former** : Acteur majeur de la formation aux premiers secours, la Protection Civile forme plus de 130 000 personnes chaque année ciblant tous les publics : les plus jeunes, les entreprises et les particuliers.

Outre ses actions d'intervention, de formation et d'information, la Fédération Nationale de la Protection rassemble toujours plus d'adhérents et de bénévoles investis dans le secours aux populations sinistrées.

Devenir bénévole à la Protection Civile en Ille-et-Vilaine :

C'est rejoindre l'équipe composée d'une vingtaine de bénévoles, agés de 16 à 70 ans pour acquérir une expérience précieuse axée sur l'entraide, les formations aux démarches bénévoles. Selon l'emploi du temps de chacun, il est possible de participer à diverses activités de bénévolat encadrées. Récemment, l'antenne brétilienne a participé à de multiples missions comme le soutien aux populations lors des inondations en Ille et Vilaine, la mise en place de postes de secours lors du passage de la flamme olympique à Paimpont ou lors de festivals locaux (Festivals du roi Arthur, Saturnalia...) et l'organisation de formations internes et grands public. Sur l'année 2024 cela représentait environ 2300 heures.



Antenne du Pays de Brocéliande,
1 Rue du Prélois, 35380 Maxent.
contact-broceliande@apc35.org

DÉPLACEMENTS SOLIDAIRES, UN SERVICE QUI A BESOIN DE VOUS !



DES ÉVÉNEMENTS FESTIFS TOUTE L'ANNÉE

L'association « Déplacements-Solidaires Brocéliande » lutte contre l'isolement social et géographique. Elle est pilotée par un bureau actif de trois co-présidents : François Turpin, Jean Paul Cocquebert et Joël Turquety.

L'association propose des déplacements solidaires dans un rayon de 50 km autour du domicile des bénéficiaires, quel que soit leur âge, pour des rendez-vous médicaux, promenades, visites etc., selon la disponibilité des conducteurs. 1128 déplacements ont été réalisés en 2024, contre 470 en 2023 ! Cette forte hausse témoigne d'un besoin réel.

Le service repose sur un réseau de 50 conducteurs bénévoles pour 240 bénéficiaires. Pour continuer à répondre à la demande, l'association recherche activement de nouveaux chauffeurs bénévoles. Vous avez un peu de temps, un véhicule et l'envie de vous engager dans une action solidaire ? Rejoignez-les !

Modalités d'adhésion et de fonctionnement :

- Pour les conducteurs : 5 euros par an. / Remboursement indemnités : 0,40 centimes/km.
- Pour les bénéficiaires : 10 euros par an / Paiement à l'association de 0,50 euros par km parcouru.
- Ce service est réservé aux habitants des 8 communes de Brocéliande Communauté : Plélan-le-Grand, Maxent, Bréal-sous-Montfort, Monterfil, Paimpont, Treffendel, Saint Thurial et Saint-Péran.

Un service solidaire, simple, accessible et en pleine croissance !

Renseignements au 06 78 00 14 02
Déplacements -Solidaires Brocéliande
37, Avenue de la Libération | Plélan-le-Grand
<https://ds-broceliande.bzh/>

Le GAP est une association locale qui rythme la vie de la commune tout au long de l'année en proposant des événements accessibles à tous, petits et grands.

Parmi ses rendez-vous incontournables, on retrouve la traditionnelle chasse à l'œuf organisée le samedi de Pâques, la fête de la musique le 21 juin avec six scènes ouvertes, le bal d'Halloween le 31 octobre, ainsi que le chaleureux marché de Noël au début du mois de décembre.

Cette année, le GAP a innové en proposant la fête du printemps, avec au programme : un vide-grenier sur le thème du jardin, une mini-ferme animée par des agriculteurs locaux, des stands de professionnels partenaires locaux, spécialistes du jardin et de l'aménagement paysager et des équipements de plein air. L'association participera aussi les 5 et 6 juillet à la 4ème édition du Grand Déballage en proposant une gratuifieria.

Le GAP propose également un service de prêt de matériel à destination des associations du territoire pour faciliter l'organisation d'animations.

Association dynamique et active, le GAP a besoin de renfort. Elle invite toutes les personnes désireuses de participer à la vie locale à seconder et renforcer l'équipe de bénévoles lors des différentes manifestations. Vous êtes disponibles et volontaires, rejoignez-les !

Renseignements au 06 10 30 27 88
gap35380@gmail.com

LES MOTARDS ARTHURIENS, AU GUIDON DU 14 JUILLET

Cette année, les festivités de la fête nationale seront orchestrées par les Motards Arthuriens. Elle promet d'être aussi festive que flamboyante et placée sous le signe de la convivialité.

Le lundi 14 juillet, dès le début de la soirée, une buvette sera proposée sur le vélodrome, idéale pour se poser avant les moments forts tant attendus : la traditionnelle retraite aux flambeaux menée par les pompiers et rythmée par la fanfare plélanaise. Un moment familial très attendu qui illuminera les rues de la commune, à la tombée de la nuit.

Et la soirée continue. Toujours sur le vélodrome, un spectacle pyrotechnique sera proposé avant de laisser la place au bal populaire. Cette dernière partie de soirée, animée par Moulineuf Evènements, promet de faire danser petits et grands.

Les Motards Arthuriens invitent chaleureusement tous les habitants et visiteurs à venir célébrer ensemble ce moment de partage et de fête.

Rendez-vous le 14 juillet pour une soirée inoubliable !



C'EST VOTÉ

AVRIL 2025

MAI 2025

Ressources Humaines

- Modification du règlement intérieur
- Approbation du nouveau règlement de formation
- Approbation du nouveau plan de formation
- Mode de participation et montant de la participation aux contrats de complémentaire santé
- Approbation de la charte du télétravail

Finances

- Adoption des taux d'imposition communaux pour 2025
- Adoption du budget supplémentaire pour 2025 - budget principal
- Adoption du budget supplémentaire pour 2025 - budget annexe Lotissement
- Souscription d'un prêt relai pour le budget annexe Lotissement
- Octroi de garantie annuelle à l'Agence France Locale pour l'année 2025

Commande publique

- Avenant à la convention de groupement de commande avec l'Inter'Val pour la passation d'un accord-cadre à bons de commande pour la fourniture et la confection de repas au restaurant scolaire

Vie scolaire

- Changement des horaires des écoles publiques

Vie scolaire

- Contrat d'association avec l'école Notre-Dame - Versement du solde du forfait communal pour l'année scolaire 2024-2025
- Ouverture d'un Contrat local d'accompagnement à la scolarité

Ressources Humaines

- Création d'emplois non permanents de saisonniers

Finances

- Adoption des tarifs des services périscolaires pour l'année scolaire 2025-2026
- Attribution de la subvention annuelle à l'Inter'Val pour 2025
- Convention financière avec le Département pour l'Aménagement d'une liaison cyclable entre Le Thélin et le centre-ville

Urbanisme

- Clôture du Programme d'Aménagement d'Ensemble (PAE) sur le secteur «Les Jardins de la Forêt»

Aménagement Convention opérationnelle avec l'Etablissement public foncier de Bretagne secteur rue du Marché - Autorisation de résiliation

Vie sociale

- Convention pluriannuelle de partenariat, d'objectifs et de moyens avec le centre social l'Inter'Val

Retrouvez les délibérations du Conseil municipal en ligne

www.plelan-le-grand.fr



PanneauPocket

Vous êtes déjà plus de 1288 utilisateurs à suivre régulièrement les actualités de la commune du l'application Panneau pocket.



Merci



CONSEIL MUNICIPAL

Vous trouverez les procès verbaux du Conseil municipal sur www.plelan-le-grand.fr

VOTRE MAIRIE

37, avenue de la Libération
35380 Plélan-le-Grand
Tél. 02 99 06 81 41
Fax 02 99 06 97 96
accueil@plelan-le-grand.fr
www.plelan-le-grand.fr

Horaires

Lundi et mercredi :
9h/12h – 14h/17h
Mardi : 9h/12h
Jeudi : 14h/17h
Vendredi : 9h/12h – 14h/16h30
Le premier et le troisième samedi du mois : 9h à 11h30.
Fermeture le samedi au mois d'août

Permanences en mairie

Pour un rendez-vous avec le député, le conseiller départemental, l'architecte conseil, l'ADIL ou le conciliateur de justice, s'adresser directement à l'accueil de la mairie au 02 99 06 81 41.

Rencontrer Madame le Maire

Vous souhaitez rencontrer Murielle Douté-Bouton ou l'un de ses adjoints. Ils vous reçoivent sur rendez-vous. Merci de contacter l'accueil au 02 99 06 81 41.

LA DÉCHETTERIE

Z.A. La Pointe rue des Artisans
35380 Plélan-le-Grand

Horaires

Lundi, jeudi et samedi >
9h/12h30 – 13h30/17h30
Se présenter au plus tard 20 mn avant la fermeture pour avoir le temps de décharger son véhicule.

LA MÉDIATHÈQUE

18, rue Nationale
35380 Plélan-le-Grand
Tél. 02 99 61 80 03
mediathèque@plelan-le-grand.bzh
www.mediatheque-julien-gracq.fr

Horaires bibliothèque

Mardi : 16h00-19h00
Mercredi : 10h00-12h00 et 14h00-18h00
Vendredi : 16h00-19h00
Samedi : 10h00-12h00 et 14h00-17h30

Horaires Espace public numérique

Mardi : 16h-18h
Mercredi : 14h-18h
Jeudi : 14h-17h
Vendredi : 16h-18h
Samedi : 10h/12h et 14h/17h

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Mars :
Romane LAFOLIE
Maïwenn DONO
Avril :
Eliott GORTAIS JOUANNIN
Gaspard ROQUIER
Mai :
Julien BOUDARD

Mariages

Mars :
Marion PICOT et Vincent GEFFROY
Avril :
/
Mai :
Manon GARIN et Kimberley PASQUER
Vincent VAYÉ et Charène DARIEL

Décès

Mars :
Claude DUVAL
Andrée BOUSSIN
Jean-Claude GOUNEAU
Marie LE TIEC
Avril :
Eugène BONNIER
Angèle RENAULT
Mai :
Marie LIBÉ
Roland DENAIS
Alain ROUX
Marcel LAUNAY
David RIOU
Jeannine DETOC
Albert CHOTARD

VIE LOCALE

LA SÉCURITÉ DE TOUS EST UNE PRIORITÉ !

La sécurité de tous est une priorité ! Voici quelques gestes simples mais essentiels pour réduire les risques de cambriolage :

- **Verrouillez toujours vos portes et fenêtres**, même pour des absences de courte durée.
- Ne laissez **pas d'objet de valeur visibles** à travers les fenêtres.
- Soyez **discret sur vos absences**. Évitez notamment d'annoncer vos départs sur les réseaux sociaux.
- **Simulez une présence** en utilisant des programmeurs pour l'éclairage et en demandant à vos voisins de relever votre courrier.

Vous partez bientôt en vacances ? Afin d'éviter les cambriolages, vous pouvez vous inscrire à l'**opération tranquillité vacances**. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...). Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le service sur internet ou vous rendre en brigade de gendarmerie. Votre inscription peut être effectuée en ligne (en utilisant France connect) **45 jours à l'avance** et **jusqu'à la veille du départ**. Une fois la démarche réalisée, **vous n'êtes pas informé de la façon dont se déroule la surveillance**. Vous êtes contacté par la police ou la gendarmerie uniquement si la patrouille constate quelque chose de suspect.





Tous les mercredis de juillet, 10h-12h | Tous à Pied

Balades conviviales pour découvrir les sentiers locaux. Organisées par l'association L'Inter'Val, contact : accueil@linterval.org / 02 99 06 88 90

Jeudis 3, 10, 17, 24, 31 juillet à 18h | Jeudi, je dis volley

Tournois de volley 4x4 gratuit et ouvert à tous. Organisés par Brocéliande Volley, contact : broceliande.volley@gmail.com
 ♣ Terrain près de la piscine – inscription sur place

Jeudi 4 juillet à 19h | Concours de pétanque

Tournoi en nocturne ouvert à tous. Organisé par La Boule Plélanaise, contact : Alain Guillouet 06 63 68 29 74
 ♣ Terrain de foot stabilisé de Plélan-le-Grand

Samedi 5 et dimanche 6 juillet 10h – 18h30 | Grand Déballage

Le samedi 10h à 18h30 : déballage des commerçants, marché de créateurs, animations ludiques et culturelles, Gratifieria, château gonflable, ateliers cirque (14h à 17h).
 Le Dimanche : 10h-12h30 Feist Deiz.
 ♣ Dans le centre-ville.

Samedi 5 juillet 15h | Echange, rencontre et lectures avec Nimrod (Tchad).

Animé par Ewann Rougé, Dans le cadre du Festival Et dire et Ouissance
 ♣ Médiathèque Julien Gracq.

Dimanche 6 juillet, 14h-16h |

Stage : Initiation chant traditionnel

Découverte vocale et apprentissage d'un chant. Organisé par Artisterie Dans le Désordre, contact : artisterie.dansledesordre@gmail.com / 02 99 61 87 34 – 07 66 35 19 93

♣ JP2D, 8 le Gué, Plélan-le-Grand – 18€ / 15€ tarif réduit

Mercredi 10 juillet | Tous en Vadrouille

Sortie à Sarzeau : plage et spectacle au château. Organisée par L'Inter'Val, contact : accueil@linterval.org / 02 99 06 88 90

♣ Départ de la Canopée à 15h – prévoir pique-nique

Dimanche 14 juillet,

à partir de 9h | Concours de palets et de boules

Tournoi toute la journée, repas grillades à midi. Organisé par UNC de Plélan-le-Grand, contact : 06 16 87 26 01

♣ Local communal du passage Morgane

Fête nationale | à 11h

Commémorations, cérémonie officielle

♣ Place de l'Eglise, Monument aux Morts

à 19h Retraite aux flambeaux des pompiers et la fanfare plélanaise, spectacle pyro, bal populaire. Organisé par les Motards Arthuriens.

♣ Vélodrome.



Jeudis 7, 14, 21, 28 août à 18h |

Jeudi, je dis volley

Tournoi de volley 4x4 gratuit et ouvert à tous. Organisé par Brocéliande Volley, contact : broceliande.volley@gmail.com

♣ Terrain de football – inscription sur place

En Août (date à définir) | Tous en Vadrouille

Sortie en canoë à l'île aux Pies. Organisée par L'Inter'Val, contact : accueil@linterval.org / 02 99 06 88 90

Samedi 6 septembre |

Spéctacle Monsieur Patate

par la Compagnie Bancale - spectacle prévu en fin d'après-midi 17H ou 18H)

Dimanche 7 septembre De 9h à 13h30

Forum des associations

♣ Salle des sports

Vendredi 12 septembre |

L'Éstival

♣ Vélodrome de Plélan-le-Grand, par L'Inter'Val

Dimanche 14 septembre | Vide-grenier

♣ Parvis de l'église du Thélin – 2€/m, sans réservation. Organisé par Association Thélanaise, assoThelandaise@gmail.com
 Accueil exposants dès 7h

19-20-21 septembre |

Festival Les Chardons ardents

Par la compagnie Heidi a bien grandit, ♣ Vélodrome de Plélan-le-Grand..

+ d'infos : <https://heidiabiengrandi.fr/accueil/festival/> ou téléphone : 07.82.50.94.07. Réservation en ligne uniquement pour les Pass.

Samedi 20 septembre | Eco'Walk

Ramassage de déchets avec matériel fourni. Organisé par Brocéliande Events, contact : broceliande.events@gmail.com
 ♣ Plélan-le-Grand – prévenir de sa venue par mail ou réseaux sociaux

Dimanche 21 septembre à

partir de 7h30 | Rando des Beilles VTT et pédestre

Circuits VTT, pédestres et gravel au départ de la salle des sports. Organisée par L'Rmine Verte, contact : Frédéric 06 22 58 40 50 / rmine.verte@gmail.com
 Inscription sur place de 7h30 à 9h30 – infos sur Facebook à partir de fin juin

Vendredi 26 septembre à 20h |

Cabaret Antigones

Spectacle intergénérationnel pour la paix. Organisé par La P'tite Rouge & Théâtre des 12L, contact : artisterie.dansledesordre@gmail.com / 07 66 35 19 93

LE GRAND Déballage à Plélan le Grand

5 juillet 10h - 18h30
 MARCHÉ DES CRÉATEURS, DÉBALLAGE ET ANIMATIONS DES COMMERÇANTS, BRADERIE TROC ETÉ, ATELIERS CIRQUE, ANIMATIONS MUSICALES

6 juillet 10h - 12h30
 MARCHÉ DOMINICAL | FEIST DEIZ